

# Info.pl@ine

ZOOM SUR



N°167 – 4 juillet 2007 – 4 pages

Attention aux augmentations des populations de pucerons

## AGRO-METEO

La météo est toujours aussi capricieuse et perturbe considérablement ce début de moisson. Les colzas s'égrainent suite aux alternances chaleur et pluie. Les orges d'hiver sont très versées avec parfois de la germination sur pied.

La pluviométrie de juin a été irrégulière, de 35 à 85 mm selon les secteurs. Les 4 premiers jours de juillet sont encore très arrosés, souvent plus de 60 mm avec des coups de vent et parfois encore de la grêle.

## ACTUALITES CULTURES

### RECOLTE, les 1<sup>ers</sup> échos

Les chiffres présentés ci-dessous proviennent de vos retours d'informations. Continuez à nous transmettre vos résultats pour nous permettre de vous donner une vision plus précise des récoltes seine-et-marnaises.

Cultures	Nbre de parcelles	Rdt moyen	Commentaires
Orge d'hiver Escourgeon	7	70 qx/ha (53 à 89)	Protéines : 1 seule parcelle au-delà de 11,5 %. Calibrage : une parcelle à 70 %, 2 à 80 % et 3 à plus de 95%.
Colza	4	27,5 qx/ha	Une présence assez importante de sclérotinia. Un égrainage parfois très important.

### MAÏS (sortie des soies)

#### ✓ Pucerons

Le SRPV annonce une progression des populations de pucerons malgré les conditions climatiques perturbées de ces derniers jours. Au moment de la floraison ils peuvent causer des dégâts.

➤ Seuil de traitement : si 50 % des panicules sont touchés traiter avec PIRIMOR G 0,4 kg/ha...

## STRATEGIE AGRONOMIQUE

### INTERCULTURE et GESTION des ADVENTICES VIVACES

#### ✓ Chardon des champs : profiter de l'interculture

Il est illusoire de vouloir détruire les populations de chardons en une seule fois. C'est un travail de longue haleine, souvent de plusieurs années. L'interculture est un moment important dans cette lutte.

Un labour supérieur à 20 cm enfouit les rhizomes en profondeur et perturbe leur potentiel de régénérescence sans toutefois les éradiquer.

Dans le cas de non labour, cette vivace a tendance à se développer :

- s'il n'y a pas d'adventices annuelles à gérer, mieux vaut ne pas déchaumer. Bien laisser repousser les chardons jusqu'à un stade où le circuit de sève devient descendant (environ septembre octobre), puis appliquer un herbicide total de type glyphosate 1080 g/ha. Mais attention, l'application ne doit pas être trop tardive à l'automne car le chardon entre en vie ralentie, et l'efficacité du traitement sera réduite. Le glyphosate doit être utilisé avec une hygrométrie élevée (> à 70 %)
- si d'autres adventices annuelles sont présentes, faire une intervention mécanique suivie d'une intervention chimique. Laisser au moins 4 semaines entre l'intervention mécanique et l'herbicide total pour que la surface foliaire des chardons soit suffisante.

Le stade le plus propice pour la lutte chimique est le stade « bouton floral ».

Après le traitement, respecter un délai de 7 à 10 jours avant tout travail du sol, si possible avec un outil à dents.

## ✓ Chiendent

Le chiendent rampant se trouve particulièrement bien dans les sols lourds, argileux ou compactés.

- Les traitements avant moisson du blé donnent des résultats plus réguliers que ceux réalisés sur chaume. Mais attention, le grain doit impérativement avoir une **humidité inférieure à 25 %** (une intervention trop précoce arrête la maturité du grain). Prévoir 7 jours entre le traitement et la récolte (ATTENTION, le délai avant récolte est au minimum de 3 jours).

Glyphosate 1080 g/ha : au traitement et dans les heures qui suivent l'hygrométrie doit être > à 70 %.

**Attention, cette méthode inhibe la germination des plantes. Elle ne doit donc pas être utilisée sur les orges brassicoles pour éviter les lots refusés en malterie.**

**De plus cette pratique est interdite en production de semences.**

- Sur chaumes, les interventions ne sont pas faciles à réaliser car les nouvelles pousses mettent du temps pour apparaître. La plante doit atteindre 15 à 20 cm pour espérer avoir une efficacité des herbicides totaux.
- Si les conditions sont sèches, les passages successifs d'outils à dents font remonter les rhizomes à la surface en réduisant ainsi leur activité. Un labour à plus de 20 cm permet ensuite d'enfouir les rhizomes et rendre leur redémarrage plus difficile.

## ✓ Liseron des champs

Le liseron des champs est particulièrement présent dans les rotations maïs/blé.

Le liseron est affaibli par temps chaud et sec. La période d'intervention idéale sera donc après la moisson, à l'interculture. Ne pas déchaumer et si possible attendre l'apparition des bourgeons floraux ou des repousses d'au moins 40 cm de long avant de faire un traitement :

- Glyphosate 2160 g/ha,
- BANVEL 4S 0,6 l/ha : pour ce produit le délai avant implantation d'une culture d'automne est de 15 jours avec labour et 30 jours sans labour.

A l'apparition d'autres repousses, les traitements peuvent être renouvelés. 7 à 8 jours après le dernier traitement un travail du sol peut permettre de remonter les racines en surface pour parfaire leur destruction.

Dans les blés versés, lorsque les conditions sont humides avant la moisson, le liseron peut se développer et gêner la récolte. Pour faciliter la récolte il est possible de faire un traitement 7 jours avant moisson avec REGLONE 2 : 3 l/ha + Agral (ATTENTION, le délai avant récolte est au minimum de 3 jours).

## ✓ Avoine à chapelets

Eviter à tout prix de fractionner les petits bulbes (bulbilles) par des outils à dents. Ces bulbilles sont à la base des tiges et sont potentiellement de nouvelles plantes.

Une longue interculture permet un traitement avec un herbicide total en sortie d'hiver juste avant l'implantation de la culture suivante. C'est seulement à ce moment là que la « systémie » dans la plante va redémarrer pour accumuler des réserves dans les bulbilles.

- En interculture courte, avant un colza, les repousses retardataires pourront être détruites par un antigraminée foliaire spécifique en sortie d'hiver.
- En interculture courte, avant une céréale d'hiver, il n'y a pas de solution chimique.

Il est déconseillé de faire un labour d'hiver sur une parcelle infestée d'avoine à chapelet. Les bulbilles qui sont envoyées en fond de raie seront conservées et généreront de nouvelles plantes lorsqu'elles seront remises à la surface.

## ✓ Rumex

Cette vivace affectionne les sols acides, tassés et ombragés.

La plante est fixée sur une racine pivotante qui, avec le temps, devient une souche. Sa destruction peut être longue. Eviter de découper les pivots avec des outils à disques ou à couteaux. Par contre, le passage d'outils à dents type vibroculteur permet de remonter les pivots à la surface où ils seront desséchés.

Le stade le plus sensible au désherbage chimique correspond au moment où la dernière feuille est entourée autour de la hampe florale.

- Glyphosate 1080 g/ha,
- BANVEL 4S 0,6 l/ha : pour ce produit le délai avant implantation d'une culture d'automne, 15 jours avec labour et 30 jours sans labour.

En l'absence de souche, un faux semis permet de faire lever les plantules issues de graines qui se détruisent comme les autres adventices annuelles.

# LES APPORTS EN PHOSPHORE ET EN POTASSE

Le raisonnement phospho-potassique se fait à la rotation en fonction de l'exigence de chaque culture, de la richesse du sol et du passé récent de fertilisation. Pour une information plus complète sur ce sujet vous pouvez vous référer au guide conseil n°5 (p. 59) édité en juillet 2006 par la Chambre d'Agriculture.

Pour caractériser au mieux la richesse de vos sols, nous vous conseillons de réaliser régulièrement des analyses de sols tous les 5 ans (voir guide conseil n°5 p. 17) afin de déterminer avec précision le niveau de fertilité pour chaque élément.

## Exemple de fertilisation pour la succession de 2 cultures. La fertilisation est ici bloquée sur la tête d'assolement (pratique courante mais pas adaptée à toutes les situations, voir plus bas).

(avec un coût de 0,7 €/l'unité de phosphore et 0,36 €/l'unité de potasse)

CULTURE	Exportations	
	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O
Pois Protéagineux	50	65
Blé Paille enfouie	80	45
Total exportations	130	110

Apport/export

Conseil de fertilisation phopho-potassique en					
sol riche		sol moyen		sol pauvre	
P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O
50	65	65	100	140	140
40%	60%	50%	90%	110%	130%
29 €/ha/an		40 €/ha/an		74 €/ha/an	

CULTURE	Exportations	
	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O
Betteraves	65	160
Blé Paille enfouie	80	45
Total exportations	145	205

Apport/export

sol riche		sol moyen		sol pauvre	
P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O
65	190	100	220	160	290
45%	90%	70%	110%	110%	140%
56 €/ha/an		74 €/ha/an		107 €/ha/an	

CULTURE	Exportations	
	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O
Colza	65	45
Blé Paille enfouie	80	45
Total exportations	140	85

Apport/export

sol riche		sol moyen		sol pauvre	
P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O
65	65	100	70	155	130
45%	75%	70%	80%	110%	150%
34 €/ha/an		47 €/ha/an		77 €/ha/an	

CULTURE	Exportations	
	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O
Mais grain	70	50
Blé Paille enfouie	80	45
Total exportations	150	95

Apport/export

sol riche		sol moyen		sol pauvre	
P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O
50	50	110	95	150	140
35%	55%	75%	100%	100%	150%
26 €/ha/an		55 €/ha/an		77 €/ha/an	

CULTURE	Exportations	
	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O
Féveroles	55	75
Blé Paille enfouie	80	45
Total exportations	135	120

Apport/export

sol riche		sol moyen		sol pauvre	
P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O
55	80	70	110	140	170
40%	65%	60%	90%	105%	140%
33 €/ha/an		44 €/ha/an		79 €/ha/an	

Pour les rotations avec une deuxième paille (orge de printemps, escourgeon, blé/blé), nous vous conseillons de réaliser systématiquement un apport :

- pour un blé/blé de 80 unités en P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> et 50 unités en K<sub>2</sub>O,
- pour une orge de printemps de 60 unités en P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> et 50 unités en K<sub>2</sub>O,
- pour un escourgeon de 70 unités en P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> et 55 unités en K<sub>2</sub>O.

## ✓ La fréquence des apports

Il est courant de bloquer les apports sur les têtes d'assolement. Cependant, cette pratique peut s'avérer pénalisante dans certains types de sol et dans les sols qui sont pauvres en éléments fertilisants.

Dans les **sols riches ou correctement pourvus**

Possibilité de bloquer la fumure sur les têtes d'assolement	Limons francs, Limons battants, Limons argileux, Argiles limoneuses, Argiles sableuses, Sables argileux
Privilégier les apports annuels	Argiles engorgées, Argiles sableuses superficielles, Sables limoneux engorgés, Argilo-calcaires, Limons calcaires
Des apports annuels au plus près du semis	Sables calcaires, Sables sains

Dans les **sols pauvres**

Possibilité de bloquer la fumure sur les têtes d'assolement	Limons francs, Limons argileux sains
Privilégier les apports annuels	Limons battants assez sains, Argiles sableuses, Sables Argileux.
Des apports annuels au plus près du semis.	En sortie d'hiver, ce n'est pas toujours possible. Limons engorgés, Argiles limoneuses, Argiles engorgées, Argiles sableuses superficielles, Sables limoneux engorgés
Des apports annuels au plus près du semis	Argilo-calcaires, Limons calcaires, Sables calcaires, Sables sains,

Pour une information détaillée sur les **prélèvements de terre**, vous pouvez vous reporter au guide conseil n° 5 que vous avez reçu au mois de juillet 2006.

## INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### STAGIAIRES EN EXPLOITATIONS AGRICOLES

Penser à vérifier quelques points si un stagiaire est présent sur votre exploitation pendant quelques semaines. Vous devez avoir établi une convention de stage entre vous-même, l'établissement scolaire et le stagiaire. La durée d'un stage est limitée à six mois, la rémunération est obligatoire pour les stages de plus de 3 mois. Si aucune convention de stage n'existe, le jeune est donc salarié, il doit donc avoir un contrat de travail. Aucun jeune de moins de 16 ans ne peut être employé si vous n'avez pas bénéficié d'une autorisation dérogatoire délivrée par l'Inspection du travail.

En fonction de l'âge du jeune salarié, certains travaux ne peuvent pas lui être confiés (pour plus d'informations consulter le Livre 1 Titre 5 du code du travail).

Si le jeune salarié est mineur, une autorisation parentale autorisant le travail est nécessaire.

Si le jeune salarié est mineur, pour savoir s'il peut conduire les tracteurs ou les machines automotrices présents sur l'exploitation reportez-vous à l'Info.pl@ine n° 162 du 6 juin 2007.



Rédacteurs : les équipes Grandes Cultures et Environnement  
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, Pôle Agronomie et Environnement, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,  
e-mail : [agronomie.environnement@agri77.com](mailto:agronomie.environnement@agri77.com) - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08  
*avec le concours financier du Conseil Général de Seine-et-Marne, du Conseil Régional Ile-de-France  
et de l'ADAR, Agence de Développement Agricole et Rural*  
**Toutes rediffusion et reproduction interdites**